

Announcement

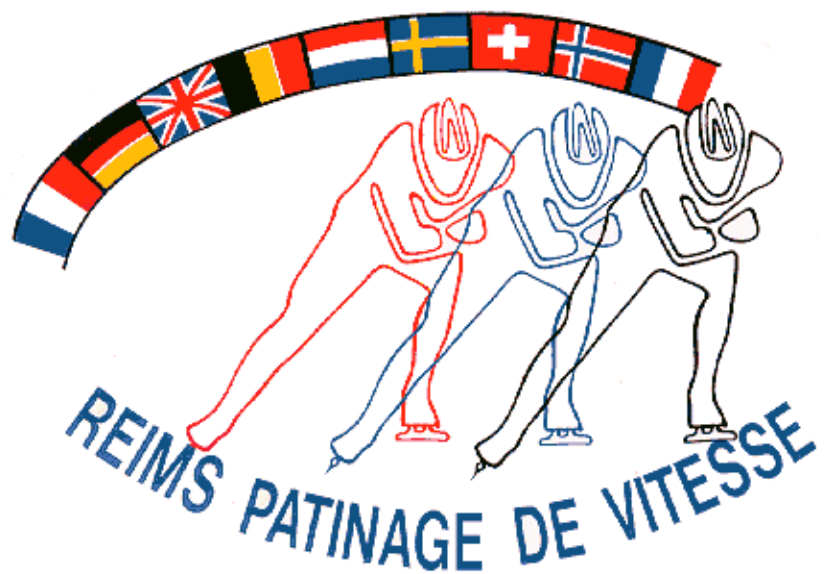
Championnats de France par catégorie Saison 2009/2010



Les 27 et 28 mars 2010



et



1. Lieu et Dates

Les Championnats de France par catégorie de Patinage de Vitesse Courte Piste organisés par le Reims Patinage de Vitesse sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (CSNPV) se dérouleront à la patinoire Bocquaine, Chaussée Bocquaine à Reims.

Les Samedi 27 et Dimanche 28 mars 2010
Samedi de 9 heures (échauffement) à 13 heures
Dimanche : 8 heures 30 (échauffement)

2. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de **60x30** sur laquelle seront tracées **5 pistes** de 111,12m conformément à la règle 280 du règlement I.S.U.

Le tour de piste sera entièrement couvert de matelas de protection doublés dans les virages.

3. Catégories et Distances

Les catégories et distances sont les suivantes :

Catégories	1^{ère} Distance	2^{ème} Distance	3^{ème} Distance	SUPER-FINALES
Junior D	1 000 m	500 m	500 m	1 000 m sur sélection
Junior C	1 000 m	500 m	500 m	1 500 m sur sélection
Junior B	1 500 m	500 m	1 000 m	1 500 m sur sélection

La 4^{ème} distance est une Super-Finale où ne participeront que les patineurs ayant des points de finale à l'issue du classement général provisoire des distances précédentes.

Cependant, le nombre maximum de participants est fixé à 6 participants pour les super finales 1500m. Toutefois les ex æquo en points de finale aux 6^{èmes} places participeront également aux super finales.

Les distances en relais sont les suivantes

Relais	
Dames	3 000 m
Hommes	3 000 m

4. Temps et/ou critères de sélection

Peuvent participer aux **Championnats de France par catégorie**, les patineurs qui ont réalisé les temps de sélection. Ces temps de sélection doivent avoir été réalisés depuis le **1^{er} Juillet 2009**.

Suivant les règlements en vigueur, les temps de sélection sont les suivants :

Temps à réaliser sur 500 m		
Catégories	Dames	Hommes
Junior D	1.02.00	57.00
Junior C	58.00	53.00
Junior B	55.00	50.00

Relais

Les équipes de relais doivent être constituées de 4 patineurs (ou 5 si remplaçant) d'un même club. Les équipes de relais regroupant hommes et dames sont interdites.

5. Classements

Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des huitièmes de finale si nécessaire et par élimination jusqu'à la finale. La quatrième distance est courue seulement par les patineurs ayant marqué des points dans les finales. Les points sont attribués de la façon suivante :

En série : 34 , 21 , 13 , 8 , 5 , 3 , 2 , 1

En finale : 34 , 21 , 13 , 8 , 5 , 3 , 2 , 1

6. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours. Les inscriptions ne seront enregistrées que si elles proviennent des présidents ou responsables des clubs, accompagnées du montant total de celles-ci.

Le montant des frais d'inscriptions est de **15 € par patineur**. Chèque à l'ordre du R.P.V.

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le **Dimanche 21 mars 2010**

- soit par courrier à Ghislain GASS
Poste EDF
51370 ORMES
- soit par mail ghislain.gass@wanadoo.fr

- soit par fax 03.26.84.77.05

7. Le tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 27 mars 2010 à 9h00 à la Patinoire Bocquaine, Chaussée Bocquaine à Reims, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition et du Competitor's Steward. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors du tirage au sort.

8. Equipement des patineurs

Le patineur portera de préférence la combinaison de son club, sinon, il portera une combinaison neutre. Il devra également être équipé d'un casque réglementaire, des gants, des protèges tibias, des genouillères et d'un protège cou. (Règle 294 de l'ISU)

9. Délivrance des titres de « Champion de France » et Récompenses

Les titres de Champions de France seront décernés conformément aux lois et règlements en vigueur. Conformément à la règle ISU 118, aucun titre n'est décerné dans une catégorie ne réunissant pas au moins trois patineurs inscrits, dont deux au moins sont présents au départ.

A l'issue de chaque distance (hors super-finale), les trois premiers de chaque catégorie, hommes et dames, seront récompensés.

De même, les trois premiers relais club, seront récompensés. Le titre de Champion de France des relais sera décerné au premier relais, homme et dame.

10. Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols survenus au cours de la compétition.

11. Service médical

Service de secours de la Protection Civile + un médecin urgentiste

Le Président du Club Reims Patinage de Vitesse
Ghislain GASS

Le Président de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse –
Gérard N GUYEN